



Compte rendu et Procès-verbal n° 49

Réunion du Comité de Direction : le 02/10/2018

Présidence	<i>Madame Delphine GREVISSE</i>
Secrétaire	<i>Monsieur David DOUSSET</i>
Membres titulaires	<i>Mesdames, MANGIN Joëlle, MOULIN Françoise, POIRIER Céline, THIERIOT Sandrine, Messieurs AUBERT Francis, BISTON Christian, HARAUX Jean-Marie, HILAIRE Martial, MENTREL Jean-Louis, THIRIET Jean-Louis.</i>
Membres suppléants	<i>Messieurs HERVE Julien, PARADIS Philippe, SIMÉON Jacques.</i>
Excusés	<i>Mesdames FINSTAD-MILLION Krista, FORQUIN Josette, GERMAIN Philippe, GREMILLET Virginie, GUILLOT Laure, HOLTHUIS Fenneke, Messieurs BERTRAND Bruno, DIVOUX Philippe, SCHMITT Dominique</i>

Le deux octobre deux mille dix-huit, à dix-huit heures trente, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, rue de la 36^{ème} division US – 88600 BRUYERES.

La séance est ouverte à 18h30

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance,

1. Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 12/06/2018
2. Délibérations :
 - Modification de la délibération n°05-27.03.2018 portant sur l'achat et la vente de guides du routard.
 - Billetterie et convention Marche gourmande 2018
3. Point sur la saison 2018
4. Proposition de visuels pour la personnalisation d'une banque d'accueil et d'un support type Roll up
5. Point information sur le RGPD (registre général de protection des données)
6. Projet de visites du territoire via QR code
7. Point sur le remplacement d'Amina
8. Projet d'animation de l'OT pendant les vacances de février 2019
9. Questions diverses
Information exécution budgétaire 2018

Désignation du secrétaire de séance

M. David DOUSSET est désigné secrétaire de séance

1 – Approbation du compte-rendu du 12/06/2018

Le compte rendu du 12/06/2018 est approuvé sans remarque ni réserve.

2 – DELIBÉRATIONS

DÉLIBÉRATION N° 01-02/10/2018

OBJET : Modification de la délibération portant sur l'achat et la vente de guides du routard

La délibération n°05-27.03.2018 stipulait un prix d'acquisition à 3,50€, l'éditeur ayant consenti une offre commerciale, le prix est donc de 3,22€.

La convention fait donc l'objet d'un avenant 1 stipulant ce nouveau prix d'acquisition.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- Autorise Madame la présidente à signer l'avenant 1 à la convention de partenariat.

DÉLIBÉRATION N° 02-02/10/2018

OBJET : Billetterie Marche Gourmande

Vu la délibération 03-18/03/2015 de la séance du comité de direction du 18 mars 2015, concernant la création d'une régie de recettes et d'avances.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 17/03/2015 ;

Madame Delphine GREVISSE propose d'assurer une billetterie et d'encaisser, pour le compte de l'association « Chemin de la Paix et de la Liberté », les billets d'entrée à la 3^{ème} édition de la marche gourmande qui se déroulera à Bruyères le dimanche 07 octobre aux tarifs qui suivent :

- 30€ tarif adulte
- 10€ tarif enfant

La convention de partenariat prévoit de rétribuer ce service à hauteur de 0.50 € par billet vendu.

L'Office de tourisme participe également à la conception des supports de communication.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'accepter le partenariat avec l'association « Chemin de la Paix et de la Liberté ».

Une réflexion est amenée sur la répartition des événements sur le territoire dans l'année. L'Office de Tourisme pourrait avoir un rôle de coordinateur des événements à travers la mise en place d'un agenda annuel, consultable par les associations locales.

3 - POINT SUR LA SAISON ESTIVALE 2018

Nous constatons une progression de la fréquentation sur tous les plans. Les données chiffrées sont supérieures à la saison 2017, qui représentait déjà une bonne saison.

a) Fréquentation globale et provenance des visiteurs

FRÉQUENTATION ESTIVALE OT 15/06/18 AU 15/09/18

	été 2018		été 2017	Variation N-1
	Nbr de visiteurs	%		
France	2531	79%	2482	2%
Pays-Bas	391	12%	385	2%
Belgique	156	4,9%	103	51%
Allemagne	54	1,7%	69	-22%
Etats-Unis	28	0,9%	10	180%
Royaume-Uni	14	0,4%	12	17%
Autres pays	30	0,94%	7	329%
TOTAL	3204		3068	4,4%

Répartition France étrangers		
	2018	2017
France	79%	81%
Pays Etrangers	21%	19%

La fréquentation globale est en hausse **de 4,4%**.

Les **clientèles française (+2%) et néerlandaise (+2%) restent stables**.

La clientèle américaine reste présente eu égard aux événements historiques qui nous lient avec Honolulu. Quelques touristes italiens complètent cette année le panel des touristes étrangers.

Les Lorrains sont les visiteurs les plus représentés (développement **des courts séjours** et accueil d'une clientèle locale en recherche d'animations sur notre territoire).

Le trio des régions les plus représentées reste identique à l'an passé, à savoir **Ile de France, Nord Pas de Calais** et **l'Alsace**. Ceux ci restent des valeurs sûres qu'il serait bon d'aller démarcher lors de salons.

b) Les visites estivales

PARTICIPATION VISITES ESTIVALES

	2016	2017	2018
Nombre de visiteurs	496	859	826

CHIFFRE D'AFFAIRES VISITES ESTIVALES

	2016	2017	2018
CA en €	1 299 €	2301,5	2 679 €

La participation aux visites était assez limitée en début de saison ce qui peut s'expliquer par des facteurs comme la coupe de monde de football et les fortes chaleurs. La fréquentation s'est intensifiée en août pour atteindre sa pleine mesure dans la semaine du 15 août. C'est une tendance générale que l'on observe à l'échelle nationale en 2018.

- Nombre de visites programmées : **52**

- Provenance des visiteurs :

CCB2V : 49,9%

Autres 88 : 31%

Touristes français : 13,7%

Touristes étrangers : 5,4 %

Malgré la légère baisse de fréquentation, le chiffre d'affaire est au hausse car certaines animations ont un prix unitaire plus élevé que l'an passé (Balade à cheval 22 € et Vall'Auto Tour 35 €).

A développer pour 2019 :

- les activités/visites à destination des familles et à caractère ludique
- les visites d'entreprises

c) Les Journées du Patrimoines

- Vestiges du château de Bruyères : 52 pers.
- Conférence sur le château : 46 pers.
- Chapelle de l'hôpital Bruyères : 162 pers
- L'oratoire de la Ferme des Anges : 86 pers
- Eglise de Bruyères : 13 pers
- Féculerie : 40 pers
- Rando pédestre club Vosgien : 14 pers.
- Eglise romane : 54 pers.
- Musée Henri Mathieu : 150 pers
- Moulin de Xamontarupt : 72 pers.
- Haut-fer de Brouaumont : 75 pers.
- Château de Girecourt/Durbion : 315 pers.
- Eglise de Viménil et Méménil : 25 pers.



- Station d'épuration : 20 pers
UN TOTAL DE : **1124 personnes (768 pers. En 2017)**

d) Location de VTT

Au 30/09/2018 : **258 locations** soit 170 VAE et 88 VTT

Chiffre d'affaires : **3848 €**

Nous avons donc déjà atteint les chiffres de fin 2017

En 2017 (au 30/09) : 237 locations pour un CA de 3593 € soit
+ 8% de locations en 2018.

Dans la mesure où la technologie des VAE évolue très rapidement, il faudrait envisager un nouveau renouvellement du parc. La Communauté de communes n'est pas fermée à cette demande même si elle a délibéré en faveur d'un renouvellement de 3 VAE par an initialement.

La présidente suggère d'organiser une sortie en VAE à destination des hébergeurs au printemps.

e) Volet Communication

Édition des supports de communication pour les associations

	2017	2018
Tracts/brochures	52900	64550
Affiches	1755	1960

Point Presse



-Toutes les visites énoncées dans les pages agenda
-**25 articles** de fond (29 articles en 2017)



-Tous les jeudis : annonce des visites détaillées de la semaine suivantes
- **5 articles** de fond (5 en 2017)



Relais dans les infos locales, la rubrique bloc note, et dans les rubriques spécifiques en lien avec l'évènement. Forfait payant.



5 Reportages

Revue de presse en consultation à l'OT.

4 - Proposition de visuels pour la personnalisation d'outils de communication

Trois entreprises ont été contactées en vue d'obtenir des devis pour la réalisation de :

- Une banque d'accueil personnalisée
- Un roll up
- Un stand parapluie en tissus.

Ces supports seront utiles pour la présence de l'OT sur des manifestations et salons. Les dispositifs proposés sont préconisés en espace intérieur. Ils sont facilement manipulables et permettent une installation rapide. Cependant le format du stand parapluie ne doit pas être trop imposant afin de passer sous un chapiteau et de s'intégrer aux modules fournis lors des salons.

Le Comité de Direction est favorable à un investissement d'environ 2000 € de matériel.

Concernant les salons, le Comité de Direction préconise la mutualisation avec d'autres entités, notamment se rattacher à des pôles attractifs comme Gérardmer.

5 - POINT INFORMATIONS RGPD

Le RGPD (Registre Général de Protection des Données) concerne les entreprises ou collectivités qui recueillent des données clients.

Attention : seules les données des clients particuliers sont concernées, pas celles des entreprises et associations.

Ce registre doit inventorier tous les types de données personnelles collectées par notre structure telles que les dossiers salariés, fiches de paies, les prospects, les partenaires, le comité de direction, les données TPE, les contrats location VTT et VAE, les données photo, les enquêtes de satisfaction, etc....

La méthode est de détruire toutes les données inutiles et conserver et sécuriser les données utiles. Ces dernières doivent faire l'objet d'une registre de suivi.

Les actions concrètes de l'Office de Tourisme :

- Achat d'un destructeur de documents
- Achat d'une armoire fermant à clef.
- Achat d'une solution numérique afin de sauvegarder sur un serveur dédié et sécurisé les données « sensibles »

Coût global pour une mise aux normes : environ 800 €

6 - PROJET VISITE DU TERRITOIRE VIA QR CODE

M. SAUMIER a présenté à l'OT un projet qui vise la mise en valeur de circuits avec un dispositif de QR Code (similaire à celui mis en place au sein de l'église romane de Champ-le-Duc)

Tarif forfait annuel :

Pack de base (10 pages) : 127 €

Page supplémentaire : 7 €

Offre Premium : 23 €

Audio : 25 € / 115 € selon offre

L'OT peut réaliser un premier test avec le circuit VTC patrimoine.

En fonction du résultat, d'autres circuits pourront voire le jour sur des thèmes transversaux. Le financement sera à étudier avec les collectivités.

7 - POINT SUR LE REMPLACEMENT D'AMINA

Pour information :

Amina a trouvé du travail dans un camping à Bussang. Elle débute le 3 décembre.

A masse salariale constante, au niveau du budget 2019, l'OT dispose de 14 000 € pour le recrutement d'un nouveau collaborateur soit sous forme :

- d'1 ETP aidé
- d'1 temps partiel (50%)
- d'1 saisonnier sur 4 à 6 mois

Les besoins de l'OT : **Accueil** et **Administratif** (base de données Sitlor, Avizi, Plateforme taxe de séjour, animation réseau hébergement, adhésions...).

Les contrats aidés ne sont pas tous compatibles avec le statut EPIC de l'Office de Tourisme. Cependant, il faut trouver une information plus précise sur les PEC (ex CUI-CAE) auprès de la DIRRECTE.

Le mi-temps apporterait une stabilité à la structure, peut-être en alternance avec une personne qui dépend d'une collectivité.

Pour rappel, le minimum horaire hebdomadaire d'un salarié est de 27h, sauf s'il fait la demande de travailler en-dessous de ce seuil.

8 - PROJET ANIMATIONS PENDANT LES VACANCES D'HIVER 2019

La période des vacances d'hiver (février) est souvent synonyme de ski et nous recevons des visiteurs qui souhaitent diversifier leurs activités.

Nous aimerions donc avoir une proposition de visites et animations sur cette période.

Sans être aussi dense qu'en été, nous pouvons travailler en partenariat avec :

- Racines de Bruyères et ses environs,
- Association du Chemin de la Paix,
- L'ATA,
- Les médiathèques du territoire,
- le Ciné club / CRAVLOR,
- Le Club Vosgien
- etc...

L'objectif est de fédérer les acteurs et de créer une programmation sur les 4 semaines de vacances (3 zones).

Autres suggestions : fête du jeu, période de carnaval, pot d'accueil des arrivants avec vin chaud, partenariat avec location de ski.

Une invitation à une réunion sera prochainement lancée pour construire le programme d'animations.

9 - QUESTIONS DIVERSES

a) Information exécution budgétaire 2018

DEPENSES		2 018	
	SECTION D'EXPLOITATION	BP + DM	réalisé
011	Charges à caractères générales	62 937,92	37 836,77
012	Charges de personnel et frais assimilés	99 180,00	63 119,98
042	Opération d'ordre d'amortissement	2 527,00	2 527,00
65	Formation	2 000,00	839,80
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	30,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 000,00	0,00
	Total dépenses exploitation	167 674,92	104 323,55
D002	Déficit d'exploitation N-1 reporté	0,00	0,00
		167 674,92	104 323,55

RECETTES		2 018	
	SECTION D'EXPLOITATION	BP + DM	réalisé
13	Atténuations de charges	0,00	0,00
70	Vente de prod. fabriqués, presta. de services	15 000,00	16 710,88
74	Subventions d'exploitations	116 905,00	118 358,75
75	Autres produits de gestion courante	17 000,00	6 903,20
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	1 371,02
	Total recettes exploitation	151 405,00	143 343,85
R002	Excédent d'exploitation N-1 reporté	16 269,92	0,00
		167 674,92	143 343,85

	SECTION INVESTISSEMENT	BP+DM	réalisé
16	Remboursement d'emprunt	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 688,00	7 488,00
21	Immobilisations corporelles	3 527,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00
	Total dépenses investissement	12 215,00	7 488,00
D001	Déficit d'investissement N-1 reporté	6 494,59	0,00
		18 709,59	7 488,00

	SECTION INVESTISSEMENT	BP+DM	réalisé
106	Affectation de résultat (1068)	15 182,59	15 182,59
13	Subvention d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	2 527,00	2 527,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 000,00	0,00
	Total recettes investissement	18 709,59	17 709,59
R001	Excédent d'investissement N-1 reporté	0,00	0,00
		18 709,59	17 709,59

FONCTIONNEMENT				
Recettes de fonctionnement				143 343,85 €
Dépenses de fonctionnement				104 323,55 €
Dépenses à réaliser				0,00 €
Recettes à réaliser				0,00 €
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2018				39 020,30 €
Résultat de fonctionnement N-1				16 269,92 €
RESULTAT A AFFECTER				55 290,22
INVESTISSEMENT				
Recettes d'investissement				17 709,59 €
Dépenses d'investissement				7 488,00 €
Dépenses à réaliser				8 688,00 €
Recettes à réaliser				0,00 €
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2018				1 533,59 €
Résultat d'investissement N-1				-6 494,59 €
RESULTAT A REPORTER				-4 961,00 €

AFFECTATION au R1068				4 961,00 €
RESULTAT NET APRES AFFECTATION / report R002				50 329,22 €

b) Demandes de partenariat

Événement : Marché de Noël de Méménil qui aura lieu le samedi 1er décembre.

Sollicitation 2018 : 150 Affiches et 250 flyers A5 R/V

Impression en interne

Événement : Marché de Noël de Xamontarupt qui aura lieu le samedi 8 décembre.

Sollicitation 2018 : 50 affiches A3 impression en interne et 5000 flyers A6 Recto imprimeur

c) Manifestations

- Exposition et conférence pour commémorer la fin de la 1ère guerre mondiale le 09 novembre à 20h au Relais de la Cité à Bruyères

- Dans le cadre de la fermeture provisoire de la ligne de train Épinal - Saint-Dié, un collectif de soutien se rendra à la conférence "demain, quel transport?" qui se déroulera le samedi 13 octobre au Musée Noël de Saint-Dié.

- la Fête de l'Énergie s'établira à Saint-Dié-des-Vosges le 6 octobre afin de proposer au public de nombreuses activités ludiques et instructives permettant de mieux comprendre les enjeux des économies d'énergie dans l'habitat.

d) Permanence du dimanche

Suite à la demande du Comité de Direction, voici les informations chiffrées concernant les permanences du dimanche durant la période estivale :

- Accueil de 80 personnes environ répartis sur 9 dimanches (contre 102 en 2017)

- Il s'agit principalement de touristes français qui arrivent sur le territoire et qui recherchent les informations nécessaires à l'élaboration de leur séjour. Les codes postaux sont très variés.

L'ordre du jour étant épuisé,

La Présidente déclare la séance levée à 20h45.

Le secrétaire de séance
Le Directeur,
David DOUSSET

Le 05 octobre 2018

Pour l'Office de Tourisme – EPIC
La Présidente
Delphine GREVISSE

